



### Des fondamentaux pour base



L'économie circulaire est un sujet d'actualité ; des initiatives récentes, diverses et variées, renforcent l'intérêt de s'y intéresser et de sa mise en pratique, où chacun peut être partie prenante.

Certains spécialistes s'intéressent aux potentialités de ce modèle depuis plusieurs dizaines d'années. Mais le contexte environnemental actuel (changement climatique, alertes pollutions, atteintes à la biodiversité...), économique (raréfaction ou pénurie de certaines matières premières, volatilité des cours), politique (concurrence pour accès aux matières premières et à la ressource) et social (délocalisation, suppression d'emplois) incite dorénavant à s'affranchir progressivement d'une économie de type linéaire pour un modèle plus respectueux des ressources naturelles, économiques et humaines.

Les limites du modèle de **consommation linéaire** (extraire, produire, consommer, puis jeter) sont davantage mises en lumière du fait de la hausse du prix des matières premières, dans un contexte de réduction des stocks et de détérioration des accès à la ressource. En outre, la volatilité des prix, la concurrence accrue, la dépendance aux productions extérieures sont autant de manifestations économiques et géopolitiques complémentaires de premier ordre.

À une économie linéaire, peut et doit se substituer maintenant une économie circulaire, schéma dans lequel il s'agit de : **réduire** (écoconception), **recupérer**, **réutiliser**, **recycler** les productions, en créant des « **boucles** » de valorisation positives, par opposition au modèle de production-consommation linéaire.

L'économie circulaire regroupe un ensemble de pratiques qui visent à **optimiser l'utilisation des matières (ressources) et des énergies**. Son objectif ultime est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques, innovants prenant en compte l'ensemble des flux tout au long de la vie du produit ou du service. Ce modèle met notamment l'accent sur la durée d'usage des produits, la réutilisation et le recyclage des composants.

L'économie circulaire s'appuie sur plusieurs principes fondateurs : une utilisation modérée et efficace des ressources non renouvelables, une exploitation respectueuse des ressources renouvelables, une production propre, une consommation responsable, une valorisation et un traitement des déchets sans nuisance. Ces principes sont couramment formalisés par l'intermédiaire de **7 « piliers »**, ou composantes, correspondant aux différentes phases du cycle de vie du produit (voir camembert page suivante).

#### ► Approvisionnement Durable

L'approvisionnement durable concerne le mode d'exploitation / extraction des ressources visant leur exploitation efficace, en limitant les rebuts d'exploitation et l'impact sur l'environnement, notamment dans l'exploitation des matières énergétiques et minérales (mines et carrières), ou dans l'exploitation agricole et forestière, tant pour les matières/énergies renouvelables que non renouvelables.

#### ► Écoconception

Il s'agit de la conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au cours de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances.

#### ► Écologie industrielle et territoriale – EIT

Les symbioses industrielles constituent un mode d'organisation inter-entreprises fondé sur des échanges de flux ou une mutualisation de besoins.

#### ► Économie de la Fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité **privilégie l'usage à la possession** et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes.

#### ► Consommation Responsable

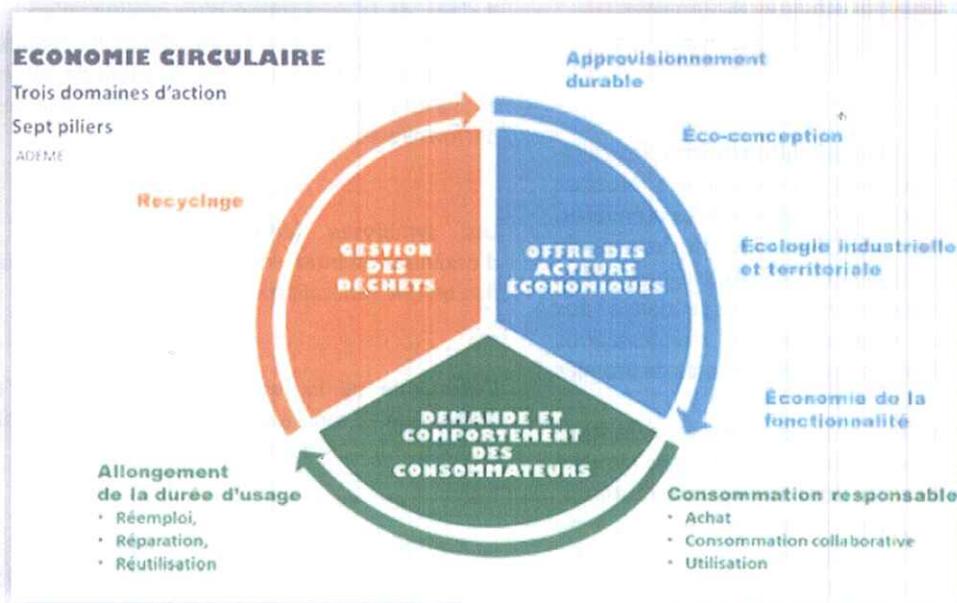
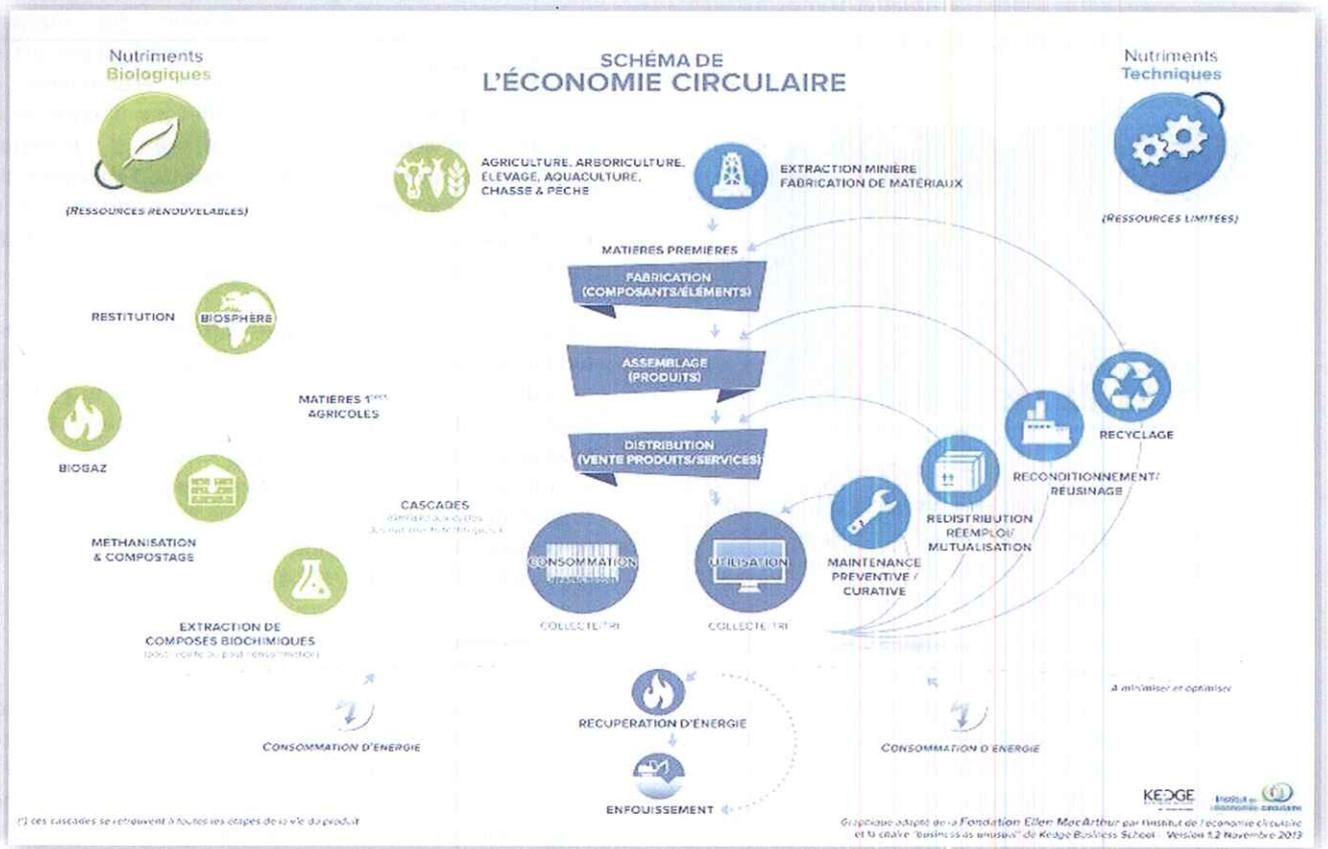
La consommation responsable doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou services).

# Mémo COMPRENDRE

N°02

## LA PALETTE BOIS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉMO COMPRENDRE - LA PALETTE BOIS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### ► Recyclage et Valorisation des déchets

Ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production. L'économie circulaire est un concept intégrateur, qui ne concerne pas seulement la gestion des déchets, mais **l'ensemble du cycle de vie du produit** (extraction des ressources, approvisionnement, conception, production, consommation, gestion et valorisation...).

↳ **En résumé**, les produits doivent être :

- conçus pour être sobres, lors de leur élaboration comme de leur usage,
- conçus de manière à être réparables et leur maintenance prévue,
- réutilisés, mutualisés, leur usage doit être maximisé,
- démontables en vue du réemploi des sous-systèmes fonctionnels qui fournissent la construction de nouveaux produits,
- Conçus avec des éléments qui, ne pouvant plus être remanufacturés, pourront être recyclés dans la mesure du possible.

### ■ Exemples récents d'actions et d'engagements en faveur de l'économie circulaire

#### ► Lois sur la transition énergétique

L'économie circulaire ne fait pas encore l'objet d'une définition définitive : **le concept se construit pas à pas**, de manière incrémentale, alimenté par de nombreux rapports, retours d'expériences, et recadrages. C'est un modèle qui s'inscrit dans un **processus d'évolution et d'enrichissement des pensées**, dans la continuité des actions sur le développement durable.

Elle connaît un regain d'intérêt récent grâce au projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte qui fait du développement de l'économie circulaire une priorité. L'économie circulaire y est définie pour la première fois dans son **article 19 (Titre IV)** :

« La transition vers une économie circulaire appelle une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, en priorité, un réemploi et une réutilisation et, à défaut, un recyclage des déchets, des matières premières secondaires et des produits. La promotion de l'écologie industrielle et de la conception écologique des produits, l'allongement de la durée du cycle de vie des produits, la prévention des déchets, des polluants et des substances toxiques, le traitement des déchets en respectant la hiérarchie des modes de traitement, la coopération entre acteurs économiques à l'échelle territoriale pertinente et le développement des valeurs d'usage et de partage et de l'information sur leurs coûts écologique, économique et social contribuent à cette nouvelle prospérité. »

#### ► Plateforme sur l'économie circulaire

En novembre 2015 a eu lieu le lancement officiel de la plateforme nationale sur l'économie circulaire. Grâce à l'impulsion et au soutien de l'Institut de l'économie circulaire, cette plate-forme constituera à terme un lieu unique d'échanges, permettant de rassembler toutes les connaissances en matière de bonnes pratiques et de créer un réseau d'acteurs interactifs : [www.economiecirculaire.org](http://www.economiecirculaire.org). La Commission Palette fait partie de ces acteurs.

### ■ La palette bois : pilier de l'Économie Circulaire

La palette bois est au cœur même de la dynamique de l'économie circulaire et fera valoir cette position au sein de la filière bois. La FEFPEB a souligné, lors de son congrès mondial à Cork en octobre 2015, l'importance de ce sujet pour l'ensemble des acteurs européens de la palette. Ainsi, on peut affirmer que :

- La palette en bois est constituée à près de 99% de bois : **le bois est un matériau indéfiniment renouvelable et disponible**, à l'inverse des matériaux d'extraction et de leurs dérivés. Depuis 1850, la surface des forêts françaises a doublé et couvre plus du quart de notre territoire.

# Mémo COMPRENDRE

N°02

## LA PALETTE BOIS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉMO COMPRENDRE - LA PALETTE BOIS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La valorisation dans la production de palettes des bois moyens et des surbilles, ou des troncs récoltés en éclaircie, est de ce fait essentielle pour l'économie de la sylviculture, et en particulier des conifères.

↳ Contrairement à l'idée reçue selon laquelle utiliser le bois contribue à la destruction de la forêt, le développement de l'utilisation du bois au travers de la production de palettes permet donc de préserver et de développer durablement les surfaces forestières. Du fait des réglementations liées à l'environnement qui obligent à une gestion raisonnée des forêts, l'utilisation de bois certifié PEFC ou FSC est une garantie supplémentaire que le bois prélevé dans les forêts a fait l'objet d'un renouvellement contrôlé.

▶ À plus de 90 %, **les sciages utilisés dans la fabrication des palettes sont de provenance française** ce qui a pour avantages :

- ↳ De limiter l'impact écologique dû aux voyages de sciages ou de palettes d'importation,
- ↳ D'assurer une réelle traçabilité de la provenance,
- ↳ De soutenir la croissance et l'emploi en zones rurales,
- ↳ D'agir dans la réduction du chômage en favorisant les savoir-faire français.

▶ Les fabricants, en fonction des besoins exprimés, **optimisent la structure et le dimensionnement des palettes**, notamment en termes de cube de bois. En ce sens, ils respectent la directive européenne 94/62/CE, relative aux emballages et aux déchets d'emballages (exigences sur la fabrication et la composition de la palette, sur sa réutilisation et sa fin de vie).

▶ La palette bois présente la spécificité d'être **facilement réparable** ; les éléments détériorés ou cassés sont démontés et remplacés par de nouveaux éléments sains. Les réparations sont effectuées dans le respect des référentiels, cahiers des charges et normes existantes : EPAL-EUR, VMF, CP... ; les palettes sont réparées par des personnels qualifiés, des opérateurs formés et impliqués qui effectuent des contrôles qualité internes.

▶ Chaque mètre cube de bois absorbe une tonne de CO<sub>2</sub>. **La mise en œuvre du bois dans les palettes permet donc, durant toute leur vie, de stocker du carbone.** À un stockage de plusieurs dizaines d'années en forêt, on ajoute donc un stockage de plusieurs années (8 ans pour une palette multirotations).

▶ **L'empreinte environnementale de la palette bois est négative sur l'ensemble de son cycle de vie.** En effet, le pouvoir de séquestration de carbone du bois, d'une part, et la valorisation énergétique des déchets de reconditionnement ainsi que de la palette en fin de vie, d'autre part, compensent les émissions de gaz à effet de serre (GES) que cette palette génère mais, en plus, les dépassent. Sur une durée d'utilisation de 8 ans, c'est une économie de 15 kg eq.CO<sub>2</sub> par palette qui est réalisée.

